

BUDGET PRIMITIF 2023 DU BUDGET ANNEXE AÉROPORT D'AVIGNON

AVIS



Assemblée Plénière du 14 décembre 2022

Rapporteure : Sylvie GALEA, collège 1, Membre de la Commission **Finances et Fonctionnement**

Chargée de Mission : Christiane GAU

Travaux conduits par la Commission Finances et Fonctionnement dans le cadre d'une saisine du Conseil Régional

Avis adopté avec les 109 suffrages exprimés suivants :

103 Pour

0 Contre

6 Abstentions

1. PRINCIPAUX ELEMENTS DU BUDGET PRIMITIF POUR 2023 DU BUDGET ANNEXE « AEROPORT D'AVIGNON »

Le budget primitif 2023 du budget annexe « Aéroport d'Avignon » présente les principaux éléments suivants :

1.1 EN SECTION D'EXPLOITATION :

Recettes réelles : 1,866 M€, provenant pour les deux tiers de la dotation versée par le budget principal de la Région, puis de la DGD Aéroports (Dotation Générale de Décentralisation), et de redevances.

Dépenses réelles : 1,190 M€, pour couvrir les dépenses liées au contrat de délégation de service public, à l'entretien, aux frais d'études, aux taxes foncières, aux charges financières.

1.2 EN SECTION D'INVESTISSEMENT :

Des recettes réelles pour un montant de 2,026 M€, pour l'essentiel il s'agit d'une recette d'emprunt.

Des dépenses réelles qui s'élèvent à 2,702 M€, pour s'acquitter du remboursement de la dette, de frais d'études et de travaux sur les chaussées et les bâtiments, et travaux obligatoires dans le cadre du maintien du certificat européen de sécurité aéroportuaire.

1.3 LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME OUVERTES AU BP 2023

Elles s'élèvent à 1,470 M€, afin notamment de poursuivre les travaux de mise en conformité réglementaire.

2. COMMENTAIRE ET AVIS DU CESER

Le CESER relève une évolution modérée des principaux postes de ce budget. Il constate que la Région poursuit en 2023 ses investissements pour conserver la certification européenne aéroportuaire. Cela lui permet de disposer d'un espace conforme aux prescriptions de sécurité et aux contraintes liées à l'environnement, et propice à l'innovation, dans le cadre d'essais et développements de nouvelles technologies aériennes (drones ou ballons de transport, par exemple).

Le contenu n'appelant pas de commentaire supplémentaire, le CESER prend acte des éléments qui lui sont présentés.

EXPLICATIONS DE VOTE

1^{er} Collège

Intervention de Julie ESCALIER

3^{ème} et 4^{ème} Collèges

Intervention de Justine PONCET

Intervention de Julie ESCALIER au nom du 1er collèè

Dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP) la Région poursuivra en 2023 son soutien au délégataire « Aéroport Avignon Provence » (CCI Vaucluse) par la mise en place d'un Budget Primitif 2023 - Budget Annexe « Aéroport d'Avignon » avec comme principaux éléments :

- en recettes réelles : d'exploitation : 1,866 M€, dont 1,243 M€ de subvention d'exploitation ;
- en dépenses réelles d'exploitation : 1,190 M€ ;
- en recettes réelles d'investissement : 2,026 M€ dont 1,996 M€ de recours à l'emprunt ;
- en dépense réelle d'investissement : 2,702 M€ dont principalement 0,444 M€ pour couvrir des frais d'études et 2,160 M€ pour les coûts de travaux ;
- en autorisations de programmes ouvertes en 2023 : 1,470 M€, afin notamment d'engager des travaux de mise conformité réglementaire ;
- et dans l'hypothèse d'une réalisation conforme à la prévision budgétaire, l'encours de la dette s'établira à 4,454 M€ à fin 2023, contre 2,556 M€ à fin 2022.

Le 1^{er} collèè relève, d'une part, un montant cumulé des Autorisations de Programmes de 41,918 M€ à fin 2023, et d'autre part, un montant cumulé des Crédits de Paiements réalisés à fin 2022 et ouverts en 2023 de 30,134 M€.

Le 1^{er} collèè s'interroge sur les modalités de réalisation du reste à financer de 11,773 M€ au-delà de 2023 et sur l'impact sur le programme du développement économique de cette plateforme liée à des enjeux d'innovation et de développement économique pour le territoire.

Le 1^{er} collèè votera l'avis du CESER sur Budget Primitif 2023 du Budget Annexe « Aéroport d'Avignon »

Intervention de Justine PONCET au nom des 3^{ème} et 4^{ème} collèges

Comme suggéré depuis plusieurs années il serait nécessaire que le CESER travaille sur l'évaluation et sur une étude prospective de l'utilisation du budget annexe de l'aéroport d'Avignon.



27, Place Jules Guesde - CS 80255 - 13235 Marseille Cedex 02

Téléphone : 04 91 57 53 00

Site web: www.ceser.maregionsud.fr

Contact : ceser@maregionsud.fr